

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 4 (1912)
Heft: 2

Artikel: Le prolétariat
Autor: Lafargue, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-382907>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE

SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Paraît une fois par mois

Rédaction : Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne

Abonnement : 3 fr. par an

SOMMAIRE:

	Page		Page
1. Le Prolétariat	17	5. Contrat national dans la corporation des ferblantiers	27
2. La révision de la loi fédérale sur les fabriques	19	6. La Grève romantique	30
3. Le problème d'organisation des ouvriers italiens en Suisse	21	7. Congrès et conférences	31
4. Union suisse des fédérations syndicales (Rapport de gestion)	23	8. Mouvement syndical international	32

Le Prolétariat

par Paul Lafargue.

Le prolétaire est le producteur, intellectuel ou manuel, qui a perdu toute propriété sur son instrument de travail et sur le produit de son travail. Parce qu'il ne possède pas l'instrument de travail, il est obligé de vendre comme une marchandise sa force de travail, au jour, à la semaine, au mois. Le prolétaire est le produit immédiat du développement des moyens de production modernes.

Les moyens de production modernes ne purent prendre la forme communiste, c'est-à-dire une dimension, une complexité telle que, pour être mis en mouvement, ils réclament la coopération d'une communauté de producteurs, qu'en expropriant les producteurs de toute propriété sur le produit et sur l'instrument de travail (terre ou machine-outil). Du moment que le producteur est arrivé à ne posséder que sa force de travail, la tempête des misères sociales s'est déchaînée sur lui et sa famille.

Les moyens de production modernes ont, de plus, exproprié le travailleur (paysan, cultivateur ou artisan des villes) de son habileté technique et l'ont réduit au rôle de simple organe d'un mécanisme énorme. En dépouillant l'ouvrier de son habileté de métier, acquise autrefois par de longues années d'apprentissage, la machine a avili l'ouvrier; elle a permis de remplacer le travail habile de l'artisan par le travail simple, le travail réduit à de purs mouvements automatiques. En dépouillant le travail de tout effort musculaire, elle a permis de remplacer l'homme par la femme et l'enfant.

La machine, qui devait affranchir l'homme de tout travail pénible, et développer d'une manière indéfinie sa puissance productive, a été, entre les mains de la bourgeoisie capitaliste, l'instrument d'oppression le plus infernal que

jamais classe dominante ait possédé. Elle lui a fourni le moyen de courber sous le joug du travail le plus abrutissant, le plus prolongé, la grande masse de la nation; elle lui a permis de faire du travail de l'enfance un moyen de production capitaliste. Jamais dans aucune société antérieure, même dans les pays les plus esclavagistes, on n'avait vu des enfants de 8, 10, 12 ans travailler sous le fouet pendant 8, 10 et 12 heures, comme cela se fait à Lille, Lyon, Rouen, Paris (Jules Simon, *Le travailleur de 8 ans*). Jamais on n'avait vu, à côté des richesses les plus monstrueuses, une misère aussi générale, aussi désespérante. Les tortures de la faim et du travail prolongé au delà des forces humaines ont été le lot des classes ouvrières de notre siècle.

Et cependant la machine est la grande libératrice de l'Humanité. En détruisant l'habileté technique, en supprimant l'effort musculaire, elle a décrété l'égalité dans l'espèce humaine: *devant la production sociale, l'enfant vaut la femme, la femme vaut l'homme et l'homme vaut l'homme*. Ce que Aristote, ce géant de la pensée, et les grands communistes utopistes de la Grèce et du moyen âge ne pouvaient comprendre, l'abolition du travail servile, du travail pénible, ne permettant pas le développement des autres facultés physiques et intellectuelles de l'homme, la machine l'a accompli. Sa force motrice soulage le travail de toute peine accablante, sa puissance reproductive indéfinie raccourcit le travail directeur de l'homme à une durée qu'une organisation communiste de la production sociale pourra limiter à 3 ou 4 heures par jour. Si cette égalité dans le travail social n'a abouti qu'à l'égalité abrutissante de la misère; si la force reproductive indéfinie de la machine n'a eu d'autre résultat que de multiplier colossalement la fortune sociale, de jeter pêle-mêle dans le tourbillon de la production sociale, l'homme, la femme, l'enfant, de pousser le travail à l'extrême limite des forces humaines, c'est parce que les moyens de

production quoique prenant la forme communiste sont cependant demeurés la propriété individuelle de la classe capitaliste. C'est la possession capitaliste des moyens de production qui, dans notre société, est la cause de toutes les misères des producteurs.

Mais si les moyens de production monopolisés par les capitalistes causent toutes les misères sociales, elles ont engendré dans le sein de la société capitaliste la classe révolutionnaire, le prolétariat, qui doit briser violemment, comme le poussin sa coquille, la forme capitaliste de la société, dans laquelle il s'est développé.

Le prolétariat ne se présente pas devant l'histoire comme un troupeau informe d'ilotes sans organisation, sans aspirations théoriques, sans énergie révolutionnaire, sans capacités administratives et directrices. Le prolétariat de l'Amérique et de l'Europe se présente aujourd'hui comme une classe constituée possédant en elle-même tous les organismes intellectuels que réclament l'administration et la direction de la production sociale.

Une organisation savante existe dans toute grande exploitation industrielle ou commerciale. Tous les producteurs qui la composent sont étroitement reliés entre eux et ne parviennent au résultat commun que par la coopération voulue de tous leurs efforts individuels. Un train de chemin de fer ne peut se mouvoir sans ébranler toute une armée (guichetiers, chefs de gares, gardes, télégraphistes, aiguilleurs, mécaniciens, chauffeurs, etc...); tous ces producteurs, organes différenciés d'un même corps social, doivent exécuter des mouvements d'ensemble savamment calculés. Ces organisations industrielles qui ont discipliné la masse des producteurs, peuvent brusquement et sans transition, sous la pression de circonstances fortuites, revêtir un caractère révolutionnaire.

Les nécessités de toute grande exploitation ont façonné dans la masse prolétarienne toute une élite de capacités scientifiques et administratives, sur qui pèsent toutes les responsabilités d'administration et de direction. Cette élite pourrait constituer une classe intermédiaire entre la grande masse prolétaire et la bourgeoisie capitaliste, et devenir un instrument de réaction: mais la rapacité capitaliste la refoule dans le prolétariat et la maintient là. Dans les chemins de fer, le mécanicien, ouvrier hautement développé, fait un travail plus long, plus pénible, plus dangereux que l'homme d'équipe. Cette élite industrielle ne forme pas une aristocratie; elle ne peut s'affranchir sans le secours de la grande masse des producteurs; elle ne peut briser son joug capitaliste qu'en brisant le joug capitaliste de la société tout entière. Mais c'est

de cette élite que surgissent et que surgiront les chefs naturels du prolétariat dans les luttes révolutionnaires.

D'un côté, les nécessités des grandes exploitations industrielles et commerciales accroissent les masses prolétariennes, les organisent, développent dans leur sein une élite intellectuelle; de l'autre côté, elles réduisent les classes possédantes, les désorganisent, les dépouillent de toute virilité et de toute capacité intellectuelle.

Dans le système de la petite propriété et de la petite industrie, la propriété était l'annexe du propriétaire, comme l'outil était l'annexe de l'artisan. La prospérité d'une petite industrie dépendait du caractère personnel de celui qui la possédait, de son économie, de son activité, de son intelligence, comme la perfection de l'œuvre dépendait de l'habileté de la main qui dirigeait l'outil. Le propriétaire ne pouvait vieillir, être déplacé, sans que l'entreprise industrielle dont il était l'âme vivante ne fût compromise. Le propriétaire alors remplissait une fonction sociale nécessaire, ayant ses peines et ses déboires, ses profits et ses récompenses. La propriété était, alors, vraiment personnelle.

Mais la grande industrie, qui a fait de l'ouvrier l'annexe de la machine, a fait aussi du capitaliste industriel l'annexe de la propriété industrielle: sa prospérité ne dépend plus ni du caractère, ni de l'intelligence, ni de l'activité du capitaliste. Dans la production moderne, l'œil du maître ne joue plus de rôle; toutes les grandes exploitations industrielles et commerciales sont gouvernées par des administrations plus ou moins bien organisées, plus ou moins bien salariées. La fonction sociale du capitaliste se limite à palper les revenus, à les gaspiller en faisant sauter des filles et des bouchons de champagne. Il est indifférent, pour la prospérité des chemins de fer du Nord et des usines du Creusot, que les Rothschild et les Schneider soient des crétiens et des fainéants; peu importe que les actions des mines d'Anzin, des filatures des frères Harmel, de la Banque de France, soient possédées par Pierre, Paul, ou une administration nationale sous le contrôle de la classe ouvrière.

Ainsi, les moyens de production modernes, à mesure qu'ils expropriaient le producteur de toute propriété, dépouillaient les propriétaires capitalistes de toute fonction dans la production sociale. Leur déplacement n'entraînera donc aucun trouble dans la production; il est même devenu impérieux, à cause des gaspillages improductifs et des perturbations économiques qu'engendre la possession capitaliste des moyens de production.

La centralisation capitaliste ne s'effectue que par l'expropriation constante des membres indi-

viduels de la petite bourgeoisie, qui sont repoussés violemment dans le prolétariat. La haute bourgeoisie capitaliste démolit de ses propres mains les remparts qui la protégeaient contre les revendications prolétariennes. De même la royauté, quand elle eut dévirilisé la noblesse, se trouva sans défense, face à face avec la bourgeoisie révolutionnaire du siècle dernier. Et, pour protéger les biens qu'elle a extorqués, la haute bourgeoisie ne peut compter, comme l'ancienne royauté, sur des troupes mercenaires; c'est dans les rangs du prolétariat qu'elle recrute les soldats qui doivent la défendre.

La dernière prise d'armes prolétaire a mis à nu la situation précaire de l'oligarchie bourgeoise. — Le comité central, le premier gouvernement révolutionnaire qui, le lendemain de sa victoire, se soit senti assez fort pour se soumettre à la sanction électorale, fut acclamé par 200,000 électeurs. En 1848, pour écraser la révolte de Juin, les gardes nationales bourgeoises accouraient de tous les départements; en 1871, malgré les appels incessants de Thiers, pas une province n'envoya un garde national à Versailles, — Lyon, Marseille, Saint-Quentin, Narbonne, Bordeaux, Lille et toutes les villes de France, secondèrent de leurs vœux et de leurs soulèvements la grande révolution.

Une fois encore, le prolétariat a été vaincu. Après les massacres de la *Semaine sanglante*, la haute bourgeoisie a pu se laver les mains et s'écrier: «La saignée a été copieuse, l'ordre est rétabli.» Mais les deux forces économiques (les moyens de production et d'échange) qui travaillent le corps social n'ont pas été abolies; elles continuent leur œuvre avec une intensité croissante; elles élaborent sourdement, mais sûrement, une nouvelle révolution prolétaire dont la grandeur dépassera le 18 Mars, comme le 18 Mars a dépassé les journées de Juin.

La prochaine révolution trouvera debout le prolétariat industriel de toutes les villes de France; elle trouvera debout le prolétariat agricole qui grandit avec la concentration foncière; elle trouvera debout les paysans-propriétaires jugulés par la concurrence de la grande culture, par la concurrence étrangère. La prochaine Révolution embrassera toute la France.

Les forces économiques chargent silencieusement la mine sociale de dynamite. Une crise industrielle, une crise politique, une guerre nationale, une révolution en Russie, peuvent d'un moment à l'autre apporter l'étincelle électrique.

Personne ne peut prédire le résultat probable de la prochaine levée de boucliers du prolétariat; mais ce que l'on peut prédire avec une sûreté mathématique, c'est que toute défaite du Prolétariat français sera suivie, à une échéance de

plus en plus courte, d'une nouvelle révolution plus intense et plus générale, et que les révolutions succéderont aux défaites, jusqu'au jour où le prolétariat sera maître de tous les pouvoirs de l'Etat, jusqu'au jour où il aura exproprié les expropriateurs, jusqu'au jour où il aura transformé en propriété nationale tous les instruments de production. Alors, seulement, l'ère des révolutions politiques sera close, alors, seulement, la domination des classes sera abolie, alors, seulement, comme l'avait prévu Saint-Simon, l'Etat, ce représentant des intérêts des classes possédantes, sera aboli; alors, seulement, la direction politique des hommes sera convertie en une direction administrative des forces de production. Alors, seulement, l'homme sera libre.



La revision de la loi fédérale sur les fabriques.

XIII.

Les dispositions concernant le paiement du salaire.

A ce sujet, le message du Conseil fédéral ne fournit que des explications sommaires. Le projet de revision prévoit plusieurs innovations qui ne sont pas sans importance. Voici les articles en question:

« Art. 17. Le fabricant est tenu de payer le salaire au plus tard tous les quatorze jours au comptant, en monnaie ayant cours légal, dans la fabrique même, en joignant l'arrêté de compte au montant du salaire; le paiement est effectué un jour ouvrable et pendant les heures de travail.

Le jour de paye ne peut être fixé au samedi que par exception, lorsque des raisons impérieuses l'exigent.

Lorsque le fabricant est empêché de calculer le salaire jusqu'au jour de paye, il ne peut retenir qu'un salaire de trois jours au plus, ou, pour le travail à la pièce, qu'un montant correspondant à peu près au salaire de trois jours, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'engagement de l'ouvrier.

Art. 18. Le fabricant est responsable du paiement régulier du salaire aux personnes qui, à sa connaissance, sont employées comme aides par des ouvriers de son établissement.

Art. 19. La paye sera aussi continuée, à compte de l'indemnité, à l'ouvrier qui chôme par suite d'un accident du travail, et s'élèvera au montant que le fabricant reconnaît devoir comme indemnité.

Art. 20. Pour le travail effectué en dehors de la durée normale de la journée (articles 36 et 46), de même que pour le travail passager de nuit et